

Au Maroc, une crise politique qui laissera des traces

Analyse

CHARLOTTE BOZONNET
Service International

Six mois après le début d'une crise politique, la situation est rentrée dans l'ordre au Maroc. Le nouveau premier ministre, l'islamiste Saad-Eddine Al-Othmani, nommé par le roi, a obtenu, sans surprise, fin avril, la confiance des députés pour mettre en place son gouvernement de coalition. Le royaume a de nouveau un gouvernement. Le parti islamiste – vainqueur des législatives d'octobre 2016 – est toujours à la tête de cet exécutif, et les textes constitutionnels ont été respectés. Retour à la normale donc, mais l'épisode laissera des traces dans le climat politique du pays.

Le blocage s'était déclaré dans la foulée des législatives, remportées, comme en 2012, par le Parti de la justice et du développement (PJD, islamiste), dirigé par le populaire chef de gouvernement Abdelilah Benkirane. La formation islamiste n'a toutefois pas réussi à former une coalition susceptible de lui assurer une majorité au Parlement. M. Benkirane s'est vite retrouvé coincé dans les négociations par un autre chef de parti, l'homme d'affaires Aziz Akhannouch, à la tête du Rassemblement national des indépendants (RNI), considéré comme proche du Palais. Au bout de six mois d'impasse entre les deux hommes, le roi a démis M. Benkirane de ses fonctions et nommé le numéro deux du PJD, M. Al-Othmani, pour le remplacer. Celui-ci a accepté les conditions de formation d'une coalition que son prédécesseur avait jusque-là repoussées.

PREMIÈRE ÉPREUVE

Première conséquence: l'épisode a fortement secoué le PJD. Membre du secrétariat national du parti et proche de l'ex-chef de gouvernement, Abdelali Hamieddine estime que la formation de ce gouvernement « ne résulte pas d'un vrai dialogue entre les partis, qu'il n'y a pas eu de vrai compromis ». « C'est la logique de la force qui a primé ces derniers mois et non celle de la négociation », explique-t-il en référence aux blocages rencontrés par M. Benkirane. M. Al-Othmani a-t-il, selon lui, « trahi » les siens ? Avoir accepté une telle coalition est « une grande erreur », répond-il, estimant que le PJD y a laissé des plumes, notamment en ce qui concerne sa crédibilité.

Le son de cloche est bien différent lorsqu'on interroge Lahcen Daoudi, ex-ministre PJD reconduit au gouvernement et membre de la petite équipe qui a mené les négociations aux côtés de M. Al-Othmani: « Ça a été douloureux pour le parti, mais nous avons privilégié les intérêts du PJD. Sans cela, il était fini. » Pour lui, l'essentiel a été sauvé: la formation islamiste est restée à la tête du gouvernement, le seul changement a concerné M. Benkirane. « Même si l'image du parti a été un peu touchée, l'ardoise sera vite effacée », assure-t-il, rappelant l'adage du PJD: « L'opinion est libre, la décision est obligatoire. »

Opposants comme proches de M. Benkirane s'accordent à dire que l'homme n'est pas fini, loin de là. « Il garde une vraie popularité », souligne M. Daoudi. M. Benkirane reste secrétaire général du parti, mais il achève théoriquement son deuxième et dernier mandat. « Certains demanderont que l'on change les textes pour lui permettre d'effectuer un troisième mandat », glisse M. Hamieddine. « Il n'est pas question de toucher aux règles du parti », répond M. Daoudi.

Ce n'est pas la première fois que la formation fait face à des tensions. En 2003, après les attentats de Casablanca, la mouvance islamiste avait été menacée de dissolution. En 2007, la nervosité avait à nouveau gagné ses rangs après l'apparition du Parti authenticité et modernité (PAM), créé par un proche du roi, avec l'objectif affiché d'affronter les islamistes dans les urnes. Par un mélange de pragmatisme et de débat interne, le parti est toujours retombé sur ses pattes. Le limogeage de M. Benkirane apparaît comme sa première épreuve en tant que parti de gouvernement. Son prochain congrès, prévu cet été, risque d'être houleux.

La deuxième conséquence tient au climat politique général. En 2011, dans le sillage des « printemps arabes », le Palais avait semblé faire plusieurs concessions majeures aux demandes populaires pour plus de démocratie. Mohammed VI avait octroyé une réforme de la Constitution, stipulant que le parti arrivé en tête des élections serait désormais chargé de former le gouvernement. Une disposition importante: les électeurs marocains seraient désormais gouvernés par des politiques qu'ils auraient choisis dans les urnes. Des élections législatives anticipées avaient été remportées par le parti islamiste.

Ces mois de 2011 avaient fait croire à une brise légère de libéralisation sur la scène politique, jusque-là étroitement contrôlée par le Palais. Or les obstacles rencontrés par M. Benkirane dans les négociations pour former une coalition laissent à beaucoup un goût amer. Personne n'ignore que le chef de gouvernement déplaisait à une partie de l'entourage royal. Le parachutage éclair d'Aziz Akhannouch pour lui tenir tête dans les négociations a accentué ce soupçon de manipulation, y compris dans les milieux non islamistes. « Qu'est-ce qu'on a gagné à montrer un tel interventionnisme ? », interroge ainsi un journaliste.

« C'est vrai qu'il y a un dilemme pour le pouvoir », reconnaît un bon connaisseur de la politique marocaine. Le Palais ne souhaite pas laisser le champ libre aux islamistes, notamment dans la société. Et il juge le camp islamiste incapable de prendre la tête de certains secteurs, par manque de cadres compétents.

Ainsi, entre les ministres RNI et les technocrates proches du Palais, « des pans entiers vont échapper au chef de gouvernement », souligne-t-il. « On leur enlève les dossiers importants, mais on les laisse exister politiquement pour ne pas donner l'impression d'une injustice », résume un journaliste, déçu de voir ces réflexes politiques revenir après les espoirs suscités en 2011. ■